

Comité Technique et Commission Consultative Nationale du CNPF Election du 6 décembre 2018

Réformes après réformes ...

- Une perte de lisibilité et de reconnaissance des missions essentielles de l'établissement, malgré le travail accompli et les réussites enregistrées depuis 50 ans,...
- Une complexité croissante des procédures et outils, un temps excessif passé à rendre compte au détriment de la réalisation de nos missions, des instructions contradictoires ...
- Des conditions de travail dégradées, une charge de travail plus importante gérée par moins d'effectifs, des délais de plus en plus intenable ...
- Un sentiment de manque de reconnaissance et de valorisation qui gagne du terrain et des agents découragés ...
- Des parcours professionnels difficiles à construire dans un établissement public qui doit garantir des conditions égales de traitement de ses agents malgré la diversité des statuts ...

Une désagréable impression que vos valeurs se perdent au fil du temps ...

Ce que nous faisons, nous le faisons bien et avec peu de moyens. Nous devons valoriser davantage nos actions et mieux faire connaître et reconnaître la richesse des femmes et des hommes qui permettent au CNPF d'être toujours performant et innovant au service de la forêt privée et des propriétaires forestiers.

EFA-CGC est à vos côtés

- ✓ Nous représentons les agents de toutes les catégories et de tous les statuts.
- ✓ Nous faisons de l'écoute et de la transparence dans nos actions une priorité.
- ✓ Nous privilégions toujours le dialogue et la force de proposition pour faire avancer les dossiers.

Vos préoccupations sont nos priorités.

EFA-CGC revendique :

- Une valorisation des compétences internes, notamment par la promotion, une transparence des décisions, des formations continues adaptées et une réflexion de fonds sur les fins de carrière.
- Une meilleure reconnaissance de l'activité des personnels contractuels représentant un tiers de l'effectif, notamment par une adaptation des durées de contrat aux missions confiées et par un appui à la mobilité en fin de mission.
- La définition et le respect d'un socle optimal de fonctionnement avec des missions prioritaires en rapport avec les effectifs fixés.
- L'allègement des procédures au service de l'efficacité et le déploiement d'outils informatiques et techniques adaptés, pour faciliter le quotidien des agents, quelles que soient leurs missions.

Pour offrir à nouveau une pluralité de la représentation syndicale au sein du CNPF le 6 décembre, votez EFA-CGC.

**Dès réception du matériel de vote,
votez et faites voter pour EFA-CGC !**

